

Enercetec A.S.B.L - Organisme de contrôle agréé 4:071/166.567

☑: info@enercetec.be IBAN: BE97 0689 3590 6749

Rapport: E1-46119-02

Schéma(s) unifilaire(s): 2

Plan(s) de position : 3

Annexe(s):0

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique domestique à basse tension et à très basse tension suivant les prescriptions du RGIE Livre 1 (AR 08/09/2019).

EAN: Non communiqué

Identification

Adresse de l'installation (Unité d'habitation) : Dajka Fabrice, 20A rue de Marbais- 5150 Floriffoux

Propriétaire/exploitant/gestionnaire:,

Responsable de l'exécution des travaux : Eric Goffart

Compteur : n°: 15AG3200060182

Index 1.8.1: 2952kWh

1.8.2: 2961kWh

TVA: Néant

Branchement

Tension de service : 3x230V

Protection branchement : Existante de

Alimentation tableau principal: EXVB - 4x10mm<sup>2</sup> Interrupteur général : 40A/300mA - type A

25A

Cachet GRD: ORES

Prise de terre, circuits, protections

Type de prise de terre : Boucle(s) de terre

Nombre de tableau	Dénomination	Nombre de circuits
1	TGBT	15
2	TD Cuisine	necessaria in team of the part

Description

Installation datant d'avant le 01/06/2020. Voir plan(s) et/ou schéma(s) en annexe.

## 5. Contrôle

Type de contrôle : Chapitre 6.5. Visite de contrôle.

Base : Sous-section 4.2.4.3. Protection contre les chocs électriques par contacts indirects dans les lieux domestiques.

Dérogations : Section 8.2.2. Installations électriques domestiques ancien RGIE.

Résistance de dispersion de la prise de terre :  $9.7\Omega$ 

- Adéquation entre les dispositifs de protection différentiels et la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre
- Adéquation entre les dispositifs de protection contre les surintensités et les sections des circuits qu'ils protègent
- Correspondance des schémas à l'installation

  Etat du matériel d'installation fixe
- ☑ Contacts directs et indirects
- Fonctionnement des dispositifs de protection différentiel par leur bouton test
- Boucles de défaut et raccordement correct des dispositifs de protection différentiel

Néant

Continuité des connexions équipotentielles et des conducteurs de protection

## 6. Infractions/Observations

Inf/Ohs

Article réf.

Infraction(s) - Observation(s)

## 7. Conclusions

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

La nouvelle installation et l'installation existante sont conformes aux prescriptions du RGIE Livre 1.

Le dispositif de protection différentiel : n'a pas été plombé

Les schémas ont été visés

Le prochain contrôle est à effectuer avant le : 24/09/2050

Conseils (Rappel des prescriptions réglementaires)

Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique. Toute modification intervenue dans l'installation électrique doit être renseignée dans le dossier.

(1) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle périodique sont exécutés sans retard et toutes mesures adéquates prises pour qu'en cas de maintien en service de l'Installation, lesdites infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Pour OA : Robert Frédéric Date d'émission : 24/09/2025

Date: 24/09/2025

Visa:

Robert Frédéric ENERCETEC 0455/12.67.52

## SCHEMA UNIFILAIRE ET SCHEMA D IMPLANTATION 24 / 09 / 2025

PROPRIETAIRE.

Mr DAJKA FABRICE

CHEMIN DE HALAGE 2

7950 LADEUZE CHIEVRE

MAIL: della

INSTALLATION.

RUE DE MARBAIS 20 A 5150 FLORIFFOUX

NUMERO COMPTEUR EP103GI

3 X 230V 25 A

INSTALLATEUR.

GOFFART ERIC Av LEOPOLD 9

5190 MOUSTIER s/S

TEL:0475 /40.18.05 TVA:689.351.977

RC:65347

ENREG: 122600





